

Extrait du registre des délibérations du comité syndical du PETR  
Séance du 11 avril 2024 à Nogent-le-Rotrou 18h30 au CBE



N° 11 04 2024

L'An deux mille vingt-quatre, le jeudi 11 avril à dix-huit heures trente, les membres du conseil syndical du PETR, se sont réunis, sur convocation qui leur a été adressée par Madame Marie-Christine LOYER Présidente du Pôle Territorial du Perche d'Eure-et-Loir.

Date de convocation : le 29 mars 2024

Secrétaire de séance : Catherine STROH,

Nombre de délégués en exercice : 32 /34 délégués (en attente de désignation 2 délégués sortant CC Terres de Perche)

Délégués présents : 19 + 1 Pouvoir

Délégués excusés représentés : 4 dont 1 Pouvoir

Délégués excusés non représentés : 12

CC Forêts du Perche : 4/8

Eric GOURLOO, Marie-Christine LOYER, Gérard DESVAUX DS, Catherine STROH.

CC Terres du Perche : 6 /9 (2 délégués à désigner)

Christophe BARRAL, Jean-Michel CERCEAU, Martial LECOMTE, Monique HERVET DS, Marie-Line FILOCHE DS, Waldeck ROUSSEAU.

CC du Perche : 9/15 + 1 Pouvoir

Nathalie BRUNET, Jérémie CRABBE, Marie Claude BENOIT-MOUSSEAU, Jean-Claude CHEVEE, Philippe RUHLMANN, Eric GIRONDEAU, Harold HUWART, Pascal MELLINGER, Marie-Claude RIGOT,

Absents excusés représentés ou pouvoir : 4

Martine CARRE-AVELINE pouvoir à Jérémie CRABBE

Christophe LEFEBURE représenté par Gérard DESVAUX, Eric LEGROS représenté par Monique HERVET, René ROUSSELLE représenté par Marie-Line FILOCHE.

Absents excusés non représentés : 12

Xavier NICOLAS, Christian BICHON, Christelle LORIN, Philippe PENNY, Stéphanie COUTEL, Eric GERARD, Thomas BLONSKY, Catherine CATESSON, Gérard DEVOIR, Claude EPINETTE, Marc MOCOJNI, Sylvie CHARTRAIN.

Invités complémentaires :

Présent : Bernadette TREMIER Morvilliers

Excusés : M. Claude JEAY sous-préfet de Nogent-le-Rotrou, Luc LAMIRAULT député du canton de Nogent-le-Rotrou, Anick BRUNEAU Présidente du PNR, Michel KRECKE Président du Conseil de développement, Marie LEGRU Conseillère technique Région Centre.



**Objet : Appel à contribution 2024 des Communautés de Communes adhérentes au PETR**

Madame la Présidente informe les membres du comité syndical des propositions budgétaires pour l'année 2024. Il est proposé de **maintenir la contribution annuelle** aux Communautés de Communes à **5.10 euros** par habitant pour financer les dépenses de fonctionnement.

**Le comité syndical à l'unanimité :**

- ✓ **Approuve** l'application d'une contribution globale de **5.10 euros** par habitant au titre de l'année 2024 sur la base de la population DGF n-1.
- ✓ **Autorise** Madame la Présidente à solliciter cette participation auprès des Communautés de Communes adhérentes au PETR.

Pour extrait certifié conforme,  
Acte rendu exécutoire  
Compte tenu de l'envoi au représentant de l'état

Comité syndical du 11 avril 2024  
La Présidente,  
Marie-Christine LOYER  
Pôle Territorial du Perche PETR  
1 bis, rue Doullay - 28400 Nogent-le-Rotrou  
Tél. 02 37 29 00 20  
Site: 259 050 772 40013

